



Le mot du maire

Chers Dohémoises et Dohémois,

Cette nouvelle année, bien démarrée, se poursuit avec la préparation du budget propre à la finalisation de nos projets.

Nous avons apprécié votre présence nombreuse lors de la cérémonie des vœux où la soirée fut placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur.

Lors de celle-ci, j'ai évoqué notre souhait d'achever la dernière tranche de travaux à Maisnil qui pourrait avoir lieu dès cet été, si les retours de nos demandes sont favorables. Anticiper est aussi notre façon de gérer la commune : une série d'audits aura lieu dès cette année afin de prévoir les travaux pour respecter le décret BACS ou décret tertiaire fixant des objectifs de réduction des consommations énergétiques pour les bâtiments tertiaires de plus de 100m². Cela nous permettra de programmer financièrement ces futurs travaux obligatoires, sereinement. Un beau programme d'animations concocté par nos associations vous attend sur la période, merci à ces dernières !

David Dambrune, votre maire

Ft at civil janvier à mars 2025

PACS :

Deu Michaël et Sannier Adeline le 22 mars 2025

Décès :

Pilon Maurice, décédé le 4 février 2025 à Aire sur la Lys

Dubois née Dilly Suzanne, décédée le 18 mars 2025 à Maisnil-Dohem

Agenda à venir : avril-juin 2025

5 avril : Animation à la médiathèque pour le jeune public

19 avril : Chasse aux œufs dans le jardin de la médiathèque

26 avril : Repas du club de football LAFC

1^{er} mai : Loto organisé par le club du 3^{ème} âge, 14h30 à la salle des fêtes

8 mai : Cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, 10h30 à l'église, 11h au monument aux morts, 11h30 verre de l'amitié ; suivie à 12h30 de la cérémonie de remise des médailles du travail

10 mai : Concert de printemps de l'Union Musicale, à 20h à la salle des fêtes.

17 mai : Randonnée pédestre organisée par Gym détente, départ de la salle des fêtes à 9h

24 mai : Maxi plateau club de football Lys AA foot

14 juin : Kermesse de l'école

22 juin : Cérémonie d'hommage aux Dohémois morts lors de la Première Guerre mondiale suivie de la messe au calvaire, avec la présence de l'Union Musicale : messe à 9h30, cérémonie à 10h30 (si météo défavorable RDV à l'église)

Le saviez-vous ?

Le monument aux morts est pavoisé en dehors des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

Durant cette période d'avril à juin, il y aura : le 9 mai journée de l'Europe, le 10 mai journée commémorative de l'esclavage et de son abolition, le 11 mai fête de Jeanne d'Arc et du patriotisme, le 27 mai journée nationale de la résistance, le 8 juin hommage aux morts pour la France pour l'Indochine et le 18 juin appel du 18 juin du général de Gaulle, appel à la résistance.

Retour en images sur la vie communale

période janvier à mars 2025

La cérémonie des vœux, le théâtre (organisé par Gym Détente), les 45 ans du club des aînés, les animations médiathèque...



... mais aussi le concours de belote du LAFC, le comptage du gibier, le théâtre de l'association « Rietz Chantez » et du comité des fêtes de Dohem, « Nettoyons la nature » opération organisée par la société de chasse de Maisnil et l'association de chasse de Dohem ainsi que le Comité des fêtes de Dohem et le don du sang à Dohem.



Services communaux

la mairie et l'agence postale :

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 11h45

Le samedi matin de 9h à 11h30

Adresse : 17 rue de la mairie 62380 Dohem

Téléphone : 0321955179

Site internet : dohem.fr

Changement d'adresse mail

secretariat.dohem@

outlook.fr

Médiathèque

Horaires

Mardi 16h-18h30

Mercredi 15h-17h

Jeudi 17h-18h30

Samedi 10h-12h

Adresse : 36 rue principale 62380 Maisnil Dohem

Page Facebook :

Médiathèque de Dohem



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux dont celui du budget, les actualités et l'agenda sur Localiti et plus d'infos sur notre site dohem.fr.



NE TAILLEZ PAS LES HAIES EN PERIODE DE NIDIFICATION



Nous ne sommes pas propriétaire de cette image. Nous avons laissé la signature de l'artiste « Martinet » en bas à droite de l'illustration.

Rappels utiles

Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant la période de nidification. Pour les agriculteurs, il est interdit de tailler les haies durant cette période.

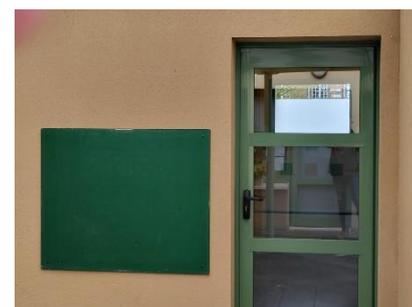
Le nettoyage des trottoirs et des caniveaux devant les habitations incombe aux propriétaires/locataires qui occupent les logements.

Merci de ramasser vos déchets lorsque vos poubelles se renversent, un dispositif vous permettant de tenir vos poubelles jaunes closes est disponible ou commandable en mairie.

Nouveaux dans la commune ?

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales et de venir chercher les renseignements qui vous manquent en mairie !

Nous avons pu agrémenter la cour de l'école de jeux durables, afin de donner à nos élèves de quoi s'amuser ensemble lors de ces moments de pause.



Prochaine parution :
notre bulletin municipal en juillet 2025 !